

REUNION REUNIFICATION DES LIGUES

02 FEVRIER 2016

Présents :

Mickael Le Grives, Sébastien Bourdin, Mélanie Barry, Régis Coeurdoux, Mathieu Héry, Nicolas Benoît, Patrick Oddou

Début 19h30 / Fin 22h02

Ordre du jour :

1. Fonctionnement/état des lieux des deux CRA (suivi de l'activité des officiels de terrain, indemnités, nomination sur les compétitions, etc.)
2. Politique de formation
3. Politique future de la CRA

1. Etat des lieux des deux CRA

→ Indemnités :

HAUTE-NORMANDIE

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :		
Désignation		Nombre
Forfait repas dimanche midi => 14 €		
Forfait repas week-end (sam soir + dim midi) =>30 €		
Forfait hébergement (nuit + p.dejeuner) => 50 €		
	TOTAL 3	- €
INDEMNITES :		nbre de jour(s)
Arbitre => 30 €		
Juge-Arbitre => 40 €		
Formateur/Evaluateur => 50 €		
	TOTAL 4	- €

BASSE-NORMANDIE

Kms		0,30 €	- €
Nbre	Indemnité Repas	12,00 €	- €
Nuit	Indemnité Hôtel	36,00 €	- €
Jours	Indemnité Arbitre Départemental	23,00 €	- €
Jours	Indemnité Arbitre Régional	33,00 €	- €
Jours	Indemnité Arbitre National	43,00 €	- €
Jours	Indemnité Juge-Arbitre Départemental ou Stagiaire	31,00 €	- €
Jours	Indemnité Juge-Arbitre Régional	41,00 €	- €
Jours	Indemnité Conseiller Arbitrage - SOC - JA	70,00 €	- €
Jours	Indemnité Juge-Arbitre Interclub	25,00 €	- €

→ Les membres :

BASSE-NORMANDIE : Mickaël Le Grives, Régis Coeurdoux, Pierrick Mary, Aline Braie, Sébastien Bourdin

HAUTE-NORMANDIE : Patrick Oddou (resp.), Sylvain Hautefeuille (resp. CDA 76), Mélanie Barry, Cyrille Latellais, Sébastien Bourdin

→ Les formateurs :

Arbitrage :

Régis Coeurdoux et Sébastien Bourdin (intervenant) Mickael Le Grives, Pierrick Mary, Guy Chêne (encadrant)

Juge-arbitrage :

Régis Coeurdoux et Sébastien Bourdin (intervenant) Mickael Le Grives (encadrant)

Arbitrage :

Cyrille Latellais, Mélanie Barry, Gaël Coadou, Thierry Ienzer, Sébastien Bourdin (intervenant) ; Sylvain Hautefeuille, André Sanier, Thierry Leconte (encadrant)

Juge-arbitrage :

Sébastien Bourdin (intervenant) Mélanie Barry (encadrant)

→ Les officiels de terrain :

BASSE-NORMANDIE :

102 SOC

95 arbitres dont 26 stagiaires

39 JA dont 15 stagiaires

HAUTE-NORMANDIE :

68 SOC

57 arbitres dont 12 stagiaires

16 JA

→ Fichier de suivi :

Même type de fichier de suivi pour la Haute et la Basse-Normandie

→ Homologation de tournois :

CRA en Basse-Normandie

Commission compétitions en Haute-Normandie

2. Politique de formation 2015-2016

BASSE-NORMANDIE

→ 1 formation SOC (Haute et Basse Normandie) : 28 et 29 novembre 2015 (17 formés)

→ 2 formations ARBITRE : 17 et 18 octobre 2015 à Coutances (5 formés) & 14 et 15 novembre 2015 à Saint Pierre sur Dives (11 formés)

→ 1 formation JUGE ARBITRE (Haute et Basse Normandie) : 23 et 24 janvier 2015 (9 formés)

→ 1 formation continue JUGE ARBITRE 30 avril 2016 à Hérouville-Saint-Clair

→ 1 sensibilisation JEUNE ARBITRE

→ 1 formation JEUNE ARBITRE

→ 1 intervention UNSS

Prix de la formation : 50 €

HAUTE-NORMANDIE

- 1 formation SOC (Haute et Basse Normandie) : 28 et 29 novembre 2015 (17 formés)
- 1 formation ARBITRE : 28 et 29 novembre 2015 au Havre (12 stagiaires)
- 1 formation JUGE ARBITRE (Haute et Basse Normandie) : 23 et 24 janvier 2015 (9 formés)
- 1 formation continue JUGE ARBITRE 30 avril 2016 à Hérouville-Saint-Clair
- 1 formation JEUNE ARBITRE lors de la finale TRJ
- 1 formation de juges de ligne TOP 12 (28 candidats)

Prix de la formation 150 € (sauf jeune arbitre)

3. Politique future de la CRA

→ Indemnités :

Etablir un règlement financier

Si un stagiaire vient en validation, il ne peut pas réclamer d'indemnités. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont pris en charge.

*REPAS : 15 €

*HOTEL + petit déjeuner : 50 €

*ARBITRE : stagiaire (hors validation) : 25 € / départemental : 35 € /régional : 45 €
/national : 55 € /international : 65 €

*JUGE ARBITRE : stagiaire (hors validation) : 30 € départemental : 45 € /régional : 55 €
/national : 65 € /international : 75 €

*FORMATEUR, CEA ou CEJA : 70 €

*KM : 0,32 €/km

→ Matériel/kit Arbitres et Juges-Arbitres :

Le matériel est donné qu'une fois l'officiel validé

*ARBITRE : montre chrono, cartons, mètre, plaquette, jeton

*JUGE-ARBITRE : carton, télémètre, station météo

*JEUNES ARBITRES : polo noir – flocage blanc JEUNE ARBITRE NORMANDIE

→ Juge-Arbitrage en ICR :

Prénationale :

- i) avoir un arbitre minimum départemental licencié dans leur club
- ii) avoir un SOC licencié dans leur club
- iii) avoir un jeune arbitre licencié dans leur club
- iv) avoir un JA minimum stagiaire licencié dans leur club
- v) fournir un juge-arbitre lorsque le club est organisateur de la journée

Régionale 1 :

- i) avoir un arbitre minimum départemental licencié dans leur club
- ii) avoir un SOC licencié dans leur club
- iii) avoir un jeune arbitre licencié dans leur club
- iv) avoir un JA minimum stagiaire licencié dans leur club

v) fournir un juge-arbitre lorsque le club est organisateur de la journée Régionale 2 :

i) avoir un arbitre minimum départemental licencié dans leur club

ii) avoir un SOC licencié dans leur club

iii) avoir un jeune arbitre licencié dans leur club

iv) avoir un JA minimum stagiaire licencié dans leur club.

v) fournir un arbitre ou un SOC lorsque le club est organisateur de la journée

→ Formation :

Formation Arbitrage de proximité : soit ancienne région, soit CODEP

Formation Juge-Arbitrage

DATES :

ARBITRE : novembre (en weekend décalé en ex-Haute et Basse) / SOC : décembre (en weekend décalé en ex-Haute et Basse) / JA : janvier

PRIX :

150 € (hébergement, restauration, coût de formation + kit officiel si validé)

→ Homologation de tournois :

On préconise que ce soit la CRA qui s'en charge

→ Nomination sur les compétitions :

En mode formulaire d'inscription en ligne

→ Conditions de validation :

ARBITRE : stagiaire : 10 matchs dont 5 en double

JUGE ARBITRE : stagiaire : tournois + 1 ICN

+ conditions de validation aux différents grades établies par la CNA

→ Conditions d'activité :

Envoi de la feuille d'activité – Au bout d'un an sans feuille = lettre de rappel (officiel + président de club) / Au bout d'un an sans feuille = lettre de rappel + convocation (officiel + président de club)

4. Questions/observations diverses

→ Organiser une formation à destination des parents/accompagnateurs sur un championnat régional avec échange sur les règlements – sensibilisation à réaliser.

→ La CRA a le droit de regard sur l'intégralité des règlements. Ils devront être validés par la CRA avant d'être soumis en comité directeur pour validation.

→ 3 réunions dans l'année

→ organisation en secteur de la CRA (comme à la CNA)